

La ville de Grignan

Une petite visite de Grignan , toute une histoire...

Préhistoire et Antiquité

Vestiges préhistoriques et gallo-romains, tombe, borne miliaire, colonne romaine avec inscriptions latines actuellement présentée à la mairie. Oppidum de Bauregard. Au niveau de l'actuel château, il y a eu une occupation protohistorique et antique attestée par des tessons de céramique trouvés sur place (mais sans trace d'habitat retrouvée).

Moyen Âge

L'histoire médiévale de Grignan semble commencer à Cordy (à l'ouest du village) et la Motte. Les Adhémar prirent possession au XII^e siècle d'un Castellum édifié un siècle auparavant. Les seigneurs de Grignan rendirent hommage aux comtes de Provence pour leur baronnie. Grignan et tout le territoire en dépendant fut une terre rattachée à la Provence, mais enclavée dans le Dauphiné (d'où le nom parfois utilisé de « terre adjacente »). Les monnaies trouvées dans les fouilles du château attestant surtout d'échanges avec le Comtat Venaissin voisin (monnaies papales).

En 1558, la baronnie de Grignan est érigée en Comté pour Louis Adhémar (qui est à l'origine de la reconstruction du château et de l'édification de la collégiale). Sous Louis XIV, François de Grignan fut nommé lieutenant général des armées en Provence. Il participa au siège de plusieurs villes, dont Nice et Orange (qui sera rattachée à la couronne de France après la destruction du château des Nassau sur ordre de Louis XIV).

François de Grignan fut l'époux de la fille de Madame de Sévigné qui séjourna régulièrement au château de Grignan puis y mourut en 1696. Elle fut inhumée dans la collégiale Saint-Sauveur. François de Grignan est resté pendant 45 ans lieutenant général des armées en Provence et a participé à de nombreux sièges et victoires. Il est l'un des personnages illustres de la dynastie des seigneurs de Grignan.

Cependant, il est resté dans l'ombre de son illustre belle-mère, Madame de Sévigné, qui, a donné son nom à de multiples endroits et établissements du village: *place Sévigné, fontaine Sévigné, bar le Sévigné, tabac Le Sévigné, hôtel Le Sévigné, Au secret de Madame de Sévigné, Espace Sévigné (salle des fêtes)*...

Un fief provençal

Grignan fut rattaché au Royaume de Provence en 845. Après les partages de la Provence, en 1125 puis 1195, les nouveaux seigneurs de Grignan, les Adhémar, se sentirent menacés au nord par les comtes de Valentinois et au sud par les comtes de Toulouse. Il prêtèrent hommage, dès 1239, pour tous leurs domaines,

à Raymond-Béranger V, comte de Provence, afin d'obtenir sa protection.

Leurs terres durent ainsi volontairement ajoutées à celles dont ce dernier était déjà le seigneur ou suzerain.

Comme pour d'autres terres (Mondragon, Les Saintes Maries de la mer, Les Baux, Salon, Aurons, Aureille, Entrevaux, Saint-Tropez appelé alors Saint-Nazaire, Monieux, Aurel, Saint-Trinit, Ferrassières, ces terres furent considérées comme « petites terres et terres adjacentes » par opposition aux « grande terres » de Provence. Les seigneurs de ces territoires ne pouvaient pas participer aux assemblées provinciales, et ces terres étaient imposées séparément.

Jusqu'à la Révolution, Grignan est resté une seigneurie de Provence, enclavée en Dauphiné et jouxtant le Comtat Venaissin.

Dans l'inventaire du château de Grignan du 16 septembre 1776 (fait par des avocats de la cour d'Aix en charge de la succession de François de Grignan), une liasse est retrouvée, dans laquelle se trouve un hommage rendu au Roy Charles de Provence et à Madame Béatrix, sa femme, par Adhémar seigneur de Grignan en l'année 1257.

Charles, comte de Provence, donna au seigneur de Grignan et aux siens une pension de cinquante livres sur les revenus de la cité de Marseille. Guyot Adhémar fut chambellan du roi de Sicile, comte de Provence en 1419. Gaucher Adhémar, baron de Grignan dès 1476-1477, fut échanson en 1456, puis écuyer en 1475, de Louis, Dauphin puis roi sous le nom de Louis XI. Jusq'en 1481, il rendit hommage, pour sa baronnie, aux comtes de Provence, comme ses pères, qui étaient parfois aussi à leur service.

Gaucher Adhémar avait même acquis le droit de battre monnaie en ses terres en 1356, et ce texte attestant de ce privilège octroyé par « Charles le Quart » à Gaucher fut aussi retrouvé au château lors de l'inventaire de 1555.

La sœur de Gaucher, Jeanne Adhémar, épousa en 1439 Pierre de Glandevès, seigneur de Faucon, grand échanson duroi René.

Dans l'inventaire du château de Grignan du 15 février 1555¹, à la mort de Gaucher, plusieurs documents attestent de la situation de Grignan, enclave de Provence en Dauphiné:

– « ...ladite ville, terre, place et seigneurie de Grignan, assise dans le Comté de Valentinois, au ressort toutefois de Provence, dans le diocèse de Die »;

– *CIIIIXXIII/ii « item ung hommage faict par Giraud Adhaymar seigne(ur) de Greignan au Conte de Prouvence de ladite barronie de Grignan et ses appartenances en date de l'an mille deux cens nonante et le quinzième janvier ». 1290*

Puis suivent de nombreux hommages des Adhémar au Comte de Provence.

– « Autre hommage faict par Giraud Adhyamar, seigneur de Greignan, à

Jehanne, contesse de Prouvence, de ladite baronnye et ses appartenances et autres plusieurs terres »;

– « Aultre instrument d'hommage faict par Messire Loys Adhaymar de Monteil au Roy conte de Provence de ladite barronnye de Greignan et ses dépendances (...) en datte de l'an mil cinq cens dix sept et le dixième décembre ».1517

En 1558, la baronnie est érigée en comté, par lettres patentes de Henry II.

Le comté de Grignan de Provence ne correspond pas exactement aux petites terres de Provence, puisque Chamaret, faisant partie du comté, y constitue une enclave dauphinoise, et Aleyrac est dauphinois. Par ailleurs, Allan, hors du comté de Grignan, est une terre Provençale.

En 1558, la maison de justice des seigneurs de Grignan comportait un bailliage (première instance) avec un juge (bailli), son lieutenant, un procureur et un greffier, ainsi qu'une cour d'appel ressortissant en partie au Parlement de Provence à Aix.

Au XVIII^e siècle, la carte de Cassini (section de Vaison-la-Romaine) fait état des limites du comté de Grignan, qui est noté comme inclut en Provence, tandis que la ville adjacente de Taulignan est incluse dans le Dauphiné.

En février 1740, une procédure est faite à Grignan par les commissaires du parlement d'Aix contre les habitants du Comtat Venaissin pour avoir dérivé (sic) la rivière du Lez.

Sous l'Ancien régime, la communauté gérait ses affaires de manière autonome, tous les habitants ayant part à l'assemblée du village, qui était cependant peu fréquentée.

Au XIX^e siècle, le maire François-Auguste Ducros a fait édifier le lavoir place du Mail (1840), la mairie, de style néo-classique (1857), à la place des anciennes halles du XVI^e siècle qui, cependant, constituaient probablement un patrimoine intéressant (rares sont les halles qui ont subsisté dans la région). Il fait aussi abattre 3 portails d'entrée dans la ville pour faciliter le passage des charrettes.

Galerie photos:

